LA DECOUVERTE DE LA VERITABLE MERE DU PRETENDU PRINCE DE GALLES,

connüe par le nom de

MARIE GREY.

A LAQUELLE
Eſt ajoûté une plus ample découverte de la derniere Conſpiration contre la Perſonne Sacrée de ſa Majeſté & du Gouvernement.

Comme il a été preſenté au Roy, &c.

Et mis pardevant un Committée du Parlement.

Traduit de l'Original Anglois.

Dedié au DUC de GLOCESTER.

Par GUILLAUME FULLER *Gent. cy-devant Page d'Honneur de la Reine* MARIE *en France.*

A LONDRES,
Pour J. DELAGE, dans Stationer Court, proche Ludgate. 1696.





LA DECOUVERTE DE LA VERITABLE MERE DU PRETENDU PRINCE DE GALLES, connüe par le nom de MARIE GREY.



U mois de May 1688. la Comtesse de Tyrconnel (dont le zele pour la cause & le service du Roy Jacques, n'est pas inconnu au monde) vint d'Irlande en Angleterre, dans un Vaisseau nommé le Monmouth-Yatch, Capitaine Wright Commandant; qui outre ses propres filles, serviteurs & servantes qui l'avoient accompagnées icy, amena en-

core avec elle deux femmes grosses, une desquelles avoit autour de trente ans, robuste & vigoureuse; L'autre étoit d'une taille haute & menuë, des cheveux bruns, & âgée d'un peu plus de 20. ans. La premiere de ces femmes accoucha à Saint Alban, dans le chemin de Londres; L'autre qui s'appelloit Madamoiselle Grey, fut conduite au Palais de Saint James, & logée dans deux chambres particulieres, au dessus des appartemens de Madame Strickland, dans la Gallerie étroite, entre l'appartement de la Reine, & la grande Chapelle. Dedans ces appartements, la jeune femme fut delivrée le Dimanche au matin, 10. de Juin. Le même jour, & peu de temps avant, la Reine Marie avoit prétendu être delivrée d'un Prince de Galles. Sur la fin de Juin, cette jeune femme fut transportée de cet appartement icy, à celuy de la Marquise de Powis, dans la même Gallerie, laquelle étoit pour lors Gouvernante du pretendu Prince de Galles, & a qui on avoit particulierement recommandé le soin de cette jeune femme.

Dans ce temps-là, j'étois dans la Maison de la Marquise, & par ses Ordres, j'allois continuellement auprés de la personne de cette jeune femme, afin de luy fournir tout ce qu'elle auroit besoin, & de luy rendre tous les autres services, pendant sa demeure à Saint James, son indisposition requerant une assistance extraordinaire.

Pendant qu'elle resta à Saint James, elle n'étoit visitée presque de personne, que de la Marquise elle même, & de quelques-unes de ses femmes, dans les

les occasions où leur assistance étoit necessaire, ce qui faisoit voir, qu'elle luy avoit été recommandée tres-extraordinairement. Elle parut fort contente de la maniere dont on la traitoit, & du soin que la Marquise eut d'elle ; & ne marqua presque aucune envie de passer la porte de son appartement, si ce n'étoit quelquefois, qu'elle faisoit voir une passion fort grande, & (comme je remarquay,) un plaisir tout à fait singulier, d'aller visiter le jeune Prince ; ce qui luy fut quelquefois accordé, où je l'accompagnois toûjours par ordre de la Marquise, en allant & en retournant. Parmy tous les devoirs qui furent alors rendus publiquement à ce jeune enfans, rien ne parut si sensible qu'elle ; & quand par grace on luy permit d'embrasser le jeune Prince, ses caresses & ses tendresses paroissoient plus qu'ordinaire, ne pouvant pas étouffer les mouvemens maternes.

Vers la my Juillet suivant, quand on vit qu'elle recouvroit sa santé & sa force, il fut resolu, par ordre de ses Superieurs, de l'envoyer en France ; & pour cela, un nommé le Pere Sabran, Mrs. Jones, & moy, fumes choisis pour l'accompagner à Douvre, afin de la faire embarquer. Avant son depart, je remarquay qu'elle étoit fort triste d'être obligée de quitter l'Angleterre ; & en ma presence, je l'entendis devant son depart, & pendant tout le chemin de Douvre, témoigner beaucoup de regret d'être contrainte de faire le voyage contre son inclination, ce qui me surprit d'autant plus, que je la croyois native d'Irlande, & qu'il n'y eut pas plus de deux mois qu'elle étoit en ce Royaume. Avant qu'elle prit congé de la

Cour, elle demanda de faire ses derniers complimens à la Reine; & donnant l'adieu au jeune Prince, (ne pouvant pas cacher sa foiblesse,) elle fondit en larmes.

Etant arrivée à Douvre, elle fut rencontrée par un nommé le Pere Grey, qui se disoit être son Frere, un Prêtre Seculier, Irlandois, avec qui elle s'embarqua pour Calais, pour être conduite dans un Convent des Benedictines, à Paris, étans sortie d'un Convent d'Irlande, avant que de venir en Angleterre.

Après la derniere Revolution d'Angleterre, d heureuse memoire, & l'Abdication du Roy Jacques, qui arriverent l'Hyver suivant, étant au service de la Reine, à qui j'avois été particulierement recommandé par la Marquise de Powis, la Reine eut beaucoup de confiance en moy, à cause des bons témoignages que Madame de Powis luy avoit donnés de ma personne. Je veux vous faire savoir, qu'au mois de Fevrier 1689. étant à S. Germain (où le Roy Jacques tient sa Cour en France) je receus ordre un Dimanche au soir, de venir promptement trouver sa Majesté, qui a ce qu on disoit, ètoit indisposée, par une surprise qui la fit garder sa chambre, où étant venu pour recevoir ses ordres, elle me dit, que je me preparasse pour passer immediatement en Angleterre, avec des Lettres pour my Lord Montgomery & autres, touchant des affaires extraordinaires. Sa Majesté me donna ses Lettres, en me disant en même temps que c'étoit une affaire qui regardoit de fort près le Roy Jacques & elle-même; & afin que mon voyage reüssit, de crainte qu'en arrivant, si l'on

m'e-

m'examinoit de trop pres, je fusse obligé de jetter les Lettres dans la mer, elle me donna une Bague pour rendre à my Lord Montgomery, laquelle devoit servir à luy faire ajoûter foy à ce que je luy dirois, qui ètoit, que la même femme qui vint d'Irlande avec Madame Tirconnel au mois de May 1688. s'ètoit èvadée hors du Convent de Paris où on la gardoit, par une breche de la muraille du jardin; & que c'ètoit le sentiment de la Cour de France, qu'elle avoit èté assistée par les amis du Prince d'Orange, pour venir en Angleterre. Elle me commanda encore de luy dire, que le Roy de France avoit pris toutes les precautions imaginables à prevenir son passage; mais de peur que ses soins ne fussent inutils, elle desiroit, que dès que je serois arrivé en Angleterre, my Lord Montgomery, avec ses amis, eussent le soin de poster du monde tout le long de la Côte, afin de les informer quand elle mettroit pied à terre: Et de plus elle m'ordonna de dire positivement à my Lord Montgomery de mettre tout en usage pour la faire mourir, afin d'empêcher les suites d'une decouverte.

Icy le Lecteur peu remarquer, combien la Reine fut soigneuse de faire arrêter cette pauvre femme pour la faire mourir, & par là on peut fort aisement conclure quelle eut concû une grande peur de la fuite de cette infortunée, qui auroit pû attirer une si terrible vengeance sur sa tête; & la Reine prit encore un si grand soin de faire executer ses ordres, que de peur qu'on y manquât, elle me confia à moy, une partie de la Commission sanglante. Il est pourtant vray que son zele ne la poussa pas

ſi loin ; que de me dire le crime qui avoit fait meriter la mort à cette miſerable femme, ayant apris cette intelligence ſecrette par mes propres obſervations.

Voilà ce que contenoient les Lettres de la Reine, & les ordres que je portay à my Lord Montgomery & aux autres de ſon party, leſquelles devoient être confirmées par la Bague qu'elle m'avoit donnée. La Reine me donna auſſi une autre Lettre pour le Pere Peter, qui vivoit ſecrettement à Abbeville, Ville, entre Callais & Paris: Ainſi je pris la poſte, & arrivay à Abbeville, où je fus contraint de reſter ſix heures, avant de pouvoir rencontrer le Pere Peter pour luy rendre la Lettre que la Reine luy envoyoit, laquelle luy ordonnoit d'aller à S. Omer, & remarquer ſi la femme paſſeroit par là pour s'embarquer & paſſer en Angleterre. Juſtement comme j'entrois dans mon Auberge & allois predre mon cheval, il arriva de S. Germain, un nommé Mr. Crane Gentilhomme & Ecuyer de la Reine, avec ordre que je m'en retournaſſe avec luy à S. Germain, où nous arrivâmes la nuit ſuivante ; & allant trouver la Reine, elle me dit, que la brebis perdüe etoit retrouvée dans une maiſon particuliere de Paris ; & comme on me fit bien tôt connoître, elle etoit encore renfermèe dans le même Convent, ſous la conduite de la Comteſſe de Suſſex & d'autres. Mais le jour apres, le Pere Sabran devoit aller à Paris, dans un des Caroſſes de ſa Majeſté, afin d'ammener la Comteſſe de Suſſex avec la femme, à Saint Germain ; & la Reine m'ordonna d'accompagner ledit Pere Sabran ; ce que je fis le jour ſuivant, dans le Caroſſe, etant venus

nus au Convent, ils y resterent environ une heure & demie, apres quoy la Comtesse de Sussex, le Pere Sabran & moy, nous en retournames avec la femme à S. Germain, où elle fut conduite secrettement à la Reine, par l'escalier privè, par le Pere Sabran, pendant que j'attendois la Comtesse de Sussex, qui alla avertir la Reine, que la femme etoit arrivèe. Apres quoy je recus ordre, etant encore aux degrès privez, de mener la femme devant la Reine, qui estoit dans sa chambre, où elle resta avec elle, la Comtesse de Sussex, & Madame de Powis, & plusieurs autres, plus d'une heure, & apres fut ramenèe par les mêmes degrès, traversant une Gallerie qui est dessous les appartemens du Pretendu Prince de Galles, à un autre appartement secret, à Madame de Powis, où cette pauvre femme resta un jour ou deux. Apres tout cecy, la Reine allant, avec toute sa Cour, rendre visite au Roy de France à Marli, une lieüe de Saint Germain, il fut ordonnè dès ce même soir là, que cette femme, la Comtesse de Sussex, le Pere Sabran & moy, irions dans un des carosses à six chevaux, du Pretendu Prince, audit lieu, où l'on nous conduisit dans une chambre qui appartenoit à l'Archevêque de Paris, & cette femme, Sabran & moy, y restames plus d'une demie heure, pendant que la Comtesse de Sussex estoit allèe conferrer avec le Roy de France, & la Reine; alors la femme, Sabran & moy, fumes conduis secrettement, par un Prêtre qui estoit Chapelain de l'Archevêque, aux degrès privez du Roy de France, cette pauvre femme toûjours plaignant sa destinèe, & disant, que son dernier voyage en

Angleterre

Angleterre, avoit estè la source de tous ses malheurs; son chagrin alla si loin, qu'elle tomba en defaillance plusieurs fois, avant qu'elle peut gagner le haut des degrès qui mene á l'appartement du Roy de France, où elle fut conduite par un Jesuite, & resta environ une demie heure avec le Roy de France & la Reine Marie. Durant tout ce temps-lá, j'attendois avec le Pere Sabran au bas de l'escallier, jusqu'á-ce qu'elle revint, accompagnèe du même Jesuite; & s'estant approchèe de nous, elle pleura fort amerement, & dit au Pere Sabran, & á moy, qu'il falloit qu'elle nous dit pour jamais adieu; & immediatement apres elle fut enmenèe par ledit Jesuite, & je ne l'ay jamais pû voir depuis, ny entendu parlè d'elle, nonobstant tous les soins immaginables que je pris, pour m'en informer dans tous les Convents Anglois, Ecossois & Irlandois de Paris, & autres lieux où j'avois des habitudes, la curiositè me portant de vouloir savoir la fin tragique de cette pauvre malheureuse. J'avoüe que ce fut en vain que je me donnois tant de peine pour la trouver, puis que le Pere Sabran qui (j'ay oubliè de dire fut fait Chapelain du jeune Prince, & est á present son Precepteur) m'avoüa franchement le même soir qu'elle nous quitta, qu'il croyoit qu'elle ne seroit pas envie le jour suivant, & qu'il ne falloit pas non plus qu'elle vecût plus long-temps. J'aurois dû être satisfait de ce que ledit Pere m'en dit, n'etant sans doute que tres-veritable; mais je ne pouvois me persuader qu'il y eut des gens si barbares & cruels dans le monde, que de faire mourir une pauvre miserable femme de propos deliberè,

&

& par les ordres de deux têtes Couronnèes, que je me ſentis ſi touchè du malheureux ſort de cette pauvre femme, que je ne pus jamais m'empêcher de la chercher par tout où je croyois qu'elle pouvoit être.

Outre ce que j'ay ſeu des ces Affaires, on a encore trouvé dans le Coffre du Pere de Mrs. Labadie, diverſes Lettres & Papiers qui pourront être mis au jour avec le tems,& qui regardent cette femme; outre d'autres preuves puiſſantes de pluſieurs perſonnes de Qualité en Irlande, & d'autres, comme du Capitaine Wright qui la mena d'Irlande en Angleterre, & de l'autre Capitaine qui la mena d'Angleterre en France, qui ont eclaircy beaucoup cette grande Impoſture. Icy il faut remarquer que ceux qui ont menagé l'affaire, n'eurent garde de manquer, puis qu'il étoient pourveus des deux femmes groſſes, de maniere que ſi une corde avoit manqué, l'autre tiendroit ferme.

Ce qui regarde ma premiere entrée dans cette confidence & la connoiſſance que j'ay eue des affaires du Roy Jacques & de la Reine Marie, il faut avertir le Lecteur, que par le moyen du Chevalier John Burrows mon amy particulier, & de la Marquiſe de Powis (à laquelle du côté de ma mere j'ay l'honneur d'être un peu allié) je fus avancé pour être Page à la Comteſſe de Melfort, aprés avoir quitté ſon ſervice, je fus receu dans celuy de la Marquiſe de Powis; & de là, à ſervir la Reine; & icy je commenceray avec les premiers ordres que la Reine me confia,

Le Dimanche devant Noël, dans l'An 1688. j'embarquay dans une Barge à Whitehall, avec la Reine

Reine Marie, son pretendu fils le Prince de Galles, la Marquise de Powis, Madame Strickland, Mrs. Labadie, & le Comte de Lausun, & plusieurs autres personnes; & le jour suivant, nous arrivames à Calais, dans un Yatch, où la Reine fut receüe par le Gouverneur, la garnison etant sous les armes; elle y resta trois jours & puis prit la route de Boullogne, où elle receut un Expres que le Roy Jacques avoit été pris à Feversham dans Kent; sur quoy elle me depecha immediatement pour Angleterre avec des Lettres pour luy, où je le trouvay le Dimanche au matin, justement comme il entroit dans son carosse pour retourner à Whitehall; de là, je fus renvoyé la même nuit avec des Lettres en France, & je joignis la Reine quatre jours devant son arrivée à St. Germain, où je restay jusqu'à la venüe du Roy Jacques; aprés quoy on m'envoya encore en Angleterre avec des Lettres du Roy Jacques pour ses amis, où etant arrivé, je recus ordre de m'en retourner au plus vite en France avec les reponses. Je fus aussi envoyé en Angleterre & en France bien des fois, avec des Lettres, non seulement pour plusieurs Seigneurs, mais aussi pour ceux qui etoient les amis du Roy Jacques en Ecosse, particulierement pour le Vicomte de Dundèe, & plusieurs autres personnes qui etoient en Rebellion avec luy, & pour d'autres qui avoient promis de se joindre à eux contre le Prince d'Orange, à la premiere occasion favorable. J'apportay aussi plusieurs Lettres d'Echanges pour l'argent qui devoit être remis audit Seigneur Dundée; ce qui fut executé par le soin de Mr. Ashton Tresorier

ſorier de la Reine : Et durant ma demeure à Londres, je rendis viſites à pluſieurs Seigneurs & autres perſonnes qui etoient à la Tour ; car étant Jeune, je paſſois librement, ſans être ſuſpect, portant des Lettres de part & d'autre, touchant les Affaires du Roy Jacques. Je portay auſſi pluſieurs Billets d'eux, leſquels devoient être employés par leurs Ordres, pour Enroller des gens en Angleterre pour le Service du Roy Jacques, afin de faciliter la Deſcente qui ſe devoit faire de la part du Roy de France, laquelle avoit été reſolüe à Verſailles, ſur les Sollicitations reïterées de ſes amis en Angleterre ; cela étant preſque le ſeul ſujet de toutes les Lettres que j'apportay au Roy Jacques & au Roy de France, par leſquelles on les prioit de faire Deſcendre des Troupes dans pluſieurs endroits du Royaume, particulierement dans le Nord, diſant que 5000 Hommes, quelques bons Officiers, avec cent mille livres Sterling, & des Armes pour 30. ou 40000. Hommes, joint à ceux qui avoient dêja pris les Armes en Ecoſſe contre le Prince d'Orange, ſeroient plus que ſuffiſans à conſerver ce Royaume-là dans leurs interêts. Pour cet effet, le Roy de France étoit tous les jours ſollicité, & invité par de grandes Promeſſes, des amis du Roy Jacques ; & ainſi des deux côtez on prit toutes les meſures & les precautions neceſſaires pour mettre en execution ce grand Deſſein, le Roy de France ayant preparé une grande flotte, & fait aſſembler des Troupes pour faire la Deſcente premiditée, pendant que les amis du Roy Jacques (ſelon les avis qu'ils donnoient) avoient Enrollé plus de 20000. Hommes, dans, & autour de Londres, (pour lequel

ſujet

ſujet, le Porteur de Chaiſe du Nonce du Pape fut executé au mois de Janvier 1690.) & s'étoient pourvûs des choſes neceſſaires pour un grand nombre de Cavalerie & d'Infanterie, & avoient pris tous les ſoins imaginables qu'on fit la même choſe dans toutes les Provinces d'Angleterre.

Je ne pretends pas icy me donner la peine de vous informer de quelle maniere je ſuis entré dans le ſervice de ſa Majeſté le Roy, Guillaume, puis que cela eſt connu à la plûpart des gens qui ont connoiſſance des Affaires, je veux ſeulement vous faire ſavoir, qu'aprés avoir dècouvert tout ce que je ſavois à ſa Majeſté, au Duc Shrewsbury, à preſent Secretaire d'Etat, à my Lord Sidney, Comte de Rumney, & au Comte de Portland, je continuay à faire des Voyages en France comme au paravant, portant des Lettres au Roy Jacques, à la Reine Marie, & à la Cour de France, leſquelles je montrois toutes au Roy & à quelques uns des Seigneurs cy-deſſus mentionnés, comme auſſi les Réponſes que j'en rapportois. La derniere fois que j'en revins, c'étoit dans la Compagnie de Mr. Crone, au Commencement de l'Eté, de l'An 1690. Dans ce temps là la flotte Françoiſe étoit fort puiſſante, & on avoit aſſemblé une groſſe Armée pour mettre deſſus, & toutes choſes paroiſſoient prêtes pour être miſes en execution, quand le Roy Guillaume ſeroit party pour l'Irlande, ce qui devoit bien tôt arriver; c'eſt pourquoy on envoya Mr. Crone & moy en Angleterre, par la voye d'Irlande, avec pluſieurs Commiſſions du Roy Jacques, dont les principalles étoient pour faire la Guerre au Prince & à la Princeſſe d'Orange, & à tous ceux qui reſiſteroient au pouvoir

du

du Roy Jacques; & pour Authorizer les gens de prendre & emprisonner les Personnes du Prince & de la Princesse d'Orange. Par une autre Commission passée sous le grand Seau, & dattée à Dublin, le Roy Jacques donnoit plein pouvoir à plusieurs Seigneurs d'agir comme ses Deputez durant son absence. Nous apportâmes aussi diverses Commissions pour constituer des Commissaires pour la Tresorerie, leur donnant pouvoir de Taxer & de lever de l'argent pour le Service du Roy Jacques, & plusieurs autres Commissions pour faire des Collonels de Cavalerie & d'Infanterie.

Permettez moy de vous dire en passant, que le Roy Jacques, dans la Commission cy-dessus mentionnée pour faire la guerre au Roy Guillaume & à la Reine Marie son Epouse, Commande & Authorise tous ses fideles Sujets, de se saisir de leurs Personnes par la force des Armes, morts ou vifs; & pour cet effet, trois mois avant que je partis la derniere fois de France, le Colonel Parker avoit entrepris de tüer le Roy Guillaume d'un coup de fuzil; & pour l'executer, il vint en Angleterre, & s'en alla demeurer dans la Comté de Lancashire, (qui étoit le lieu fixé pour faire le Coup) jusques à ce que sa Majesté vint dans ces quartiers là pour passer en Irlande, dont on en donna avis à la cour de France par plusieurs Lettres, en la priant (qu'au même temps qu'il partiroit pour ce païs là) on fit voile avec la flotte Françoise pour tenter la Descente.

A cette derniere fois, Mr. Crone & moy apportames plusieurs Lettres avec d'amples Instructions touchant les desseins de tüer le Roy & la Reine, &

de

de lever des Troupes pour le Service du Roy Jacques, pour opposer à leurs Majestez.

Icy, je veux vous faire un petit détail des choses qui étoient contenües dans quelques unes des Lettres que je portay en France, & apres je passeray à mon premier dessein.

Plusieurs des Lettres que je portay & rapportay de France, étoient en forme de Moule d'un Bouton, couvertes de Soye ou d'Argent, que je portois sur mes habits ; d'autres dans des trous de Clefs ou de Pipes : Et quelques-unes dont l'Ecriture disparoissoit, laquelle étoit rendüe visible par la fumée d'une composition de certains Esprits ou Eaux fortes, des Mettaux, & du Souffre, bouillies ensemble, & rendus Liquides, l'Ecriture ne paroissoit pas plus longtemps que la fumée étoit pres du Papier sur lequel on avoit Ecrit. Plusieurs des Lettres que je portay au Roy Jacques, à la Reine Marie, & à la Cour de France, étoient de leurs amis d'Angleterre ; elles étoient remplies de grandes promesses, & d'encouragement pour le Roy de France : Mais sa Majesté Tres-Chrêtienne, remarquoit fort bien, que pendant qu'ils luy promettoient de donner de grands secours à son Armée quand elle seroit Descenduë en Angleterre, ils avoient pourtant bien de la peine d'employer leur argent, luy demandant continuellement des Subsides. Plusieurs personnes d'Angleterre de ma connoissance, écrivirent au Roy Jacques, pour l'assurer qu'ils avoient prêté Serment au Roy Guillaume expres, pour être plus capable de veiller à ses interests, & de prolonger les affaires du Roy Guillaume dans les Chambres du Parlement. De tout cecy, le Roy (à qui

j'avois

j'avois decouvert en partie) jugea à propos d'avertir son Parlement, dans la Harangue qu'il fit aux deux Chambres, un peu avant qu'il partit pour l'Irlande, leur marquant qu'il le disoit, pour leur faire voir & à ses Ennemis, qu'ils n'ignoroit pas leurs desseins.

Pour revenir à mon retour de France avec *Mr.* Crone, ayant averty le Roy de tout ce que je savois, *Mr*. Crone fût arrêtè & envoyè Prisonnier à la Tour, les autres Conspirateurs étant connus & observez de fort pres, sa *Ma* jestè partit enfin pour l'Irlande, remettant l'Administration des affaires entre les mains de la Reine & de ses premiers *M*inistres. Cependant, quoy que les *M*econtens & la Cour de France, par la Providence de Dieu, eurent manqué d'assassiner le Roy dans son Voyage d'Irlande, ils persisterent neanmoins dans leurs desseins, & le Colonel Parker receut des Ordres d'aller en Irlande pour Executer son entreprise. *M*ais le Gouvernement ayant connoissance des ces intrigues, eut soin d'assurer le Royaume en levant la milice, & arrêtant les Conspirateurs, devant que la Flotte de France approcha des côtes; ce qu'elle fit apres, où elle resta un tems considerable attendant des nouvelles de leurs amis s'ils étoient prêts de les recevoir & de se joindre à eux. Dans ce tems là plusieurs Seigneurs & autres furent envoyez à la Tour, & quelques autres dont on avoit decouvert les intrigues, s'absenterent afin d'éviter la Justice, ce qui fut cause qu'on publia diverses Proclamations pour les arrêter, dont le nombre fut si grand, que la Tour & toutes les autres Prisons de Londres furent remplies des Conspirateurs; & alors voyant

qu'on avoit penetré dans leurs desseins, & que j'avois decouvert tout ce que je savois, que Mr Crone étoit en arrest à qui on devoit bien tôt faire le Procez, (ce qui luy auroit peut être fait confesser,) ils me firent promptement empoisonner, dans l'esperance d'empêcher qu'on fit à Mr. Crone son procés; mais ma santé étant grace Dieu retablie apres une maladie de trois mois & quinze jours je me trouvay en état de paroistre à l'Old-Baily où on fit le Procès à Mr. Crone, qui fut condamné pour haute-Trahison. Son execution fut suspendue plusieurs fois par les promesses qu'il faisoit de faire une ample confession; pendant lequel tems qu environ trois mois apres qu'on luy eut prononcé sa Sentence de mort, je receu une lettre du Comte de Mellford Secretaire du Roy Jacques, dans laquelle le Roy m'accordoit mon pardon, & toutes les graces que je pouvois soûhaiter de luy ou du Roy de France, & 500 Livres Sterling d'argent content, si je voulois m'en retourner à S. Germain, & faire une revocation de ce que j'avois dit. Je fis voir cette Lettre au Roy, qui m'envoya chez my Lord Chef de Justice Holt pour luy demander son avis, de quelle maniere je pourrois travailler avec eux, conformément aux Loix, le Roy croyant par là pouvoir decouvrir quelque chose d'avantage, mais il jugea (comme avoient fait plusieurs autres personnes,) que ce n'etoit qu'une finesse pour rendre mon temoignage suspect, parce qu'ils apprehendoient encore extremement la Confession de Mr. Crone qu'ils savoient, feroit si conforme à tout ce que j'avois dit, que par là les vies des amis du Roy Jacques feroient entierément à la disposition du

Roy

Roy Guillaume, & en cela la Cour de France eut beaucoup de part, car si Mr. Crone eut reponcu aux obligations qu'il devoit à celuy qui luy avoit accordé la vie, le Roy de France n'auroit pû attendre beaucoup de la part de l'Angleterre, & par consequence peu d'encouragement à former des complots. Les amis du Roy Jacques, (comme la Cour a fort bien remarqué) firent tous leurs efforts pour faire pendre Mr. Crone, afin de luy fermer la bouche, ce que (l'on m'a fait savoir) fut la cause qu'il fit une confession presque generale, quoy qu'il s'en soit retourné en France dés aussi tôt qu'on l'eut mis en liberté, ayant été attiré par les grandes promesses que le Roy de France luy fit, aussi bien qu'à moy. Je luy ay pourtant beaucoup d'obligation pour la justice qu'il m'a faite dans sa derniere & authentique confession, où il declare par serment, que toutes mes informations étoient veritables; & encore pour confirmer tout ce que je dis dans ce tems là, je m'en rapporte à quelques-uns des membres du Parlement, qui entendirent lire dans la Chambre des Communes la confession de Mr. Crone & de my Lord Preston; mais apres m'être rapporté à cette Auguste Assemblée pour le temoingnage de la verité de mes évidences, il paroîtra un peu étrange à quelques-uns, pourquoy elle s'irrita si fort contre moy. A ceux là je reponds, que les mecontents savoient que le depart de Mr. Crone les avoit en quelques maniere guaranti contre la justice des Loix; mais ils tâchoient neanmoins de persuader le monde, qu'ils n'avoient jamais formé aucun dessein contre le Gouvernement, & je ne les condamnes pas d'avoir eu honte

 d'être

d'être) entré dans un Complot si barbare & inhumain que celuy qu'ils formoient contre le Gouvernement, à la ruïne & destruction entiere de leur Patrie, & au renversement de l'Etat ; Et ainsi, pour couvrir leur confusion autant qu'il leur seroit possible, ils n'avoient point d'autres moyens, que d'annuller mes temoignages ; ce qu'ils tacherent de faire, avec toute la malice que le Diable, & les Principes du Papisme leur peurent inspirer ; j'y resistay neanmoins pour quelque temps, étant appuyé sur les promesses que le Roy me fit de ses faveurs, qui m'auroient sans doute soutenües, si la foiblesse de ma propre raison ne m'eut pas laissé tromper, par deux personnes envoyées expres de la Cour de France pour me ruïner, qui sont, Colonel Thomas Delaval, & Mr. Georges Hayes. Ils avoient esté autrefois mes amis, & avec lesquels j'avois contracté une connoissance particuliere en Angleterre & à la Cour de S.Germain,eux ayans esté employés comme moy, d'eller de côté & d'autre pour les affaires du Roy Jacques. Le premier de ces Messieurs me vint trouver, dans mon appartement à Whitehall, & me dit, qu'il souhaittoit de rendre service à l'Etat comme j'avois fait, pourvû que je voulusse me donner la peine de luy procurer son pardon de la Reine, & luy faire avoir des conditions honorables pour venir en Angleterre. Aussi tôt j'allay trouver la Reine, (le Roy estant pour lors en Flandres) & sa Majesté (dont la bonté estoit connüe à tout le monde) me promit qu'elle en ecriroit au Roy, & que cependant elle remettroit l'affaire au soin de my Lord Archevêque de Canterbury, qui estoit de mes amis:Mais avant que le Roy eut fait réponse

ponſe de Flandres, Delaval receut une Lettre du Comte de Melfort, avec ordre de s'en retourner au plus vîte à la Cour, laquelle il me montra, & je la portay à la Reine, qui (connoiſſant l'Ecriture du Comte de Melfort) luy donna permiſſion de s'en aller, pourvû qu'il voulut promettre de revenir en Angleterre quand elle luy feroit ſavoir ; ce qu il protoſta & promit ſolemnellement à la Reine qu'il feroit ; & ainſi partit pour S. Germain. Peu de temps apres il m'ecrivit pluſieurs Lettres, me promettant qu'il iroit trouver le Roy en Flandres, me priant de l'y aller trouver auſſi. L'Archevêque de Canterbury & moy, avertimes la Reine de tout ce qui ſe paſſoit, & elle m'ordonna de paſſer en Flandres, où je reſtay trois mois aupres de ſa Majeſté, le Roy Guillaume, & je receus des Lettres du Colonel Delaval, (qui eſtoit encore à Saint Germain,) deux fois la ſemaine, pendant tout le temps que je reſtay en ce Païs-là, par leſquelles il donna avis des choſes veritables, & qui etoient de grand uſage pour le ſervice du Roy; mais ce n'eſtoit qu'une feinte pour m'attirer dans le Piege & me rüiner, car dés auſſi-tôt que le Roy fut de retour en Angleterre, & le Parlement eut commencé ſes Seances, il m'ecrivit, & Mr. Hayes auſſi, me priant de leur procurer leurs Pardons & une protection du Roy & du Parlement, promettant qu'ils decouvriroient bien des affaires ; (& ſa Majeſté fut perſuadée qu'ils ſavoient bien des choſes, car c'etoit juſtement l'Hyver de devant la ſeconde pretendüe Invaſion, & quand le Roy Jacques fut prêt d'embarquer ſes Troupes à la Hogue, au mois d'Avril ſuivant, pour deſcendre en Angleterre.

terre,) le Parlement avoit presenté une Adresse au Roy, par laquelle il prioit sa Majesté, qu'on mit devant eux les Confessions de my Lord Preston, & de Mr. Crone, lesquelles ils trouverent si conformes à la mienne, qu'ils presenterent une Adresse au Roy, qu'il plut à sa Majesté ajouter quelque chose à ma Pension; ce qui irrita si fort mes ennemis, & ceux de la Nation, que dans le même temps, Delaval & Mr. Hayes, m'ecrivirent quantité de Leteres, avec assurance, qu'ils s'aquitteroient de toutes leurs promesses, & qu'ils renderoient des services fort considerables au Roy & à l'Etat. A la fin je presentay une humble petition à la Chambre des Communes, en leur faveur, la priant qu'on me fit donner un Pardon & un Passeport en Blanc, pour deux Gentilshommes qui estoient delà la Mer, avec permission de s'en retourner s'ils le souhaitoient. La Chambre m'accorda ma Requête, à condition que je repondrois pour eux, qu'ils comparoitroient, & feroient tout ce qu'ils m'avoient promis de faire. Personne n'eut connoissance des noms de ces deux Gentilshommes, sinon leurs Majestez, & quelques uns de son Conseil Privé, de crainte que la Cour de France ne les empêchat de venir (comme ma trop grande facilité m'avoit fait croire.) Je receus une Protection du Parlement pour eux, & un Pardon avec un Passeport Sel'é du Grand Seau, & Signé du Roy; il me le donna en Blanc pour le remplir moy même, lequel j'envoyay en Flandre par une personne que je payois, & qui m'avoit esté recommandée par plusieurs Membres du Parlement. La saison estant fort froide & inconstante, Delaval

val & Hayes vinrent à Anvers, avant que mon Messager y peut arriver, d'où ils prirent la route d'Ostende, & passerent en Angleterre, ayant apris que leur Pardons avoient passés sous le Grand Seau. Mon Messager, en arrivant à Anvers, aprit qu'ils estoient allez en Angleterre, ce qui le fit revenir en toute diligence. Aussi tôt que Delaval & l'autre furent arrivez, ils m'ecrivirent une Lettre, par nn nommé Jones, dans laquelle il me donnoient avis, qu'ils venoient à Londres, dans le dessein de se presenter le Lundy suivant, devant la Chambre des Communes. J'eus bien de la joye d'apprendre leur venüe, & immediatement apres j'envoyay une Lettre à ladite Chambre, laquelle fut leuë par l'Orateur, apres laquelle, il fut resolu que le Lundy ensuivant on les écouteroit; Et malheureusement pour moy, dans ce temps là, je tombay malade, & le Lundy, pendant qu'on lisoit les Prieres dans la Chambre, ces deux Messieurs furent vûs de beaucoup de personnes dans *le Lobby* ou Antichambre. D'abord que les Prieres furent finies, on les fit appeller, mais ils disparurent tout d'un coup, ce qui fut cause que la Chambre ordonna un Committee (dont Mr. Anthoine Bowyer Presidoit) de venir chez moy pour se saisir de tous mes papiers, & des temoignages que j'avois rendus par serment. Je leur dis que ces Messieurs estoient logez chez des Papistes dans Holborne, mais on ne les y peut jamais trouver, ce qui fut cause que le Mecredy 24. de Fevrier, la Chambre Vota contre moy, & presenta une Requête au Roy, qu'il plût à sa Majesté, d'ordonner à son Avocat General de me poursuivre en Loy de

pour m'être engagé pour ces Gentilshommes, qui n'avoient pas comparu. Ce fut alors que les amis du Roy Jacques pareurent contents, & Delaval & l'autre ayant accomply leur dessein, s'en estoient retournés en France : Des lors, par ma priere, on ordonna qu'on me fit mon procez à la Cour du Banc du Roy à Westminster. Je receus dans ce même temps là, des Lettres de ces Messieurs, pour s'excuser, me promettant de revenir pour me justifier; & il est seur qu'ils ont toûjours continué jusques à present, de venir en Angleterre pour les affaires du Roy Jacques. Durant mon procez, l'Avocat General (à present Seigneur Garde des Seaux, & un des Seigneurs Regens en Angleterre) representa aux Juges & aux Jurez, que j'avois rendu des services considerables à l'Etat, & que je m'estois acquité de mon devoir dignement & avec honneur ; mais que pour m'être engagé pour ces deux Gentilshommes, ce qui avoit donné occasion à mon procez, m'obligea de produire un Certificat, signé par le Duc de Shrewsbury, portant, que par ordre du Roy on m'avoit envoyé en France, pour veiller aux Interests du Gouvernement & luy rendre service, comme je l'ay fait voir cy-dessus. Je priay aussi my Lord Chef de Justice Holt, un des Membres du Conseil Privé, de representer aux Jurez (qui estoient tous Gentilshommes de Reputation) tout ce qu'il savoit de mon procedé, ce qu'il fit avec toute la Justice imaginable. Je fis aussi appeller plusieurs Membres du Parlement en ma faveur, mais ces deux Messieurs pour lesquels j'avois repondu, n'ayant pas comparu devant la Chambre des

Communes,

Communes; on me trouva coupable de Mesdemeanour.

Ayant ainsi montré, jusqu'où leur malice à pû aller contre moy, je vous prie de remarquer, avec quelle impudence les amis du Roy Jacques peuvent s'opposer à la verité, quand il s'agît de leurs interêts, comme par exemple, à present qu'ils nient que la Cour de France, & le Roy Jacques ayent eu connoissance du dessein de tüer le Roy, dans un temps que la Confession du Chevalier Granval (qui fut executé en Flandres) estoit encore toute fraiche dans la memoire des hommes; & il a esté suffisamment prouvé, que le Colonel Parker s'étoit engagé avec luy, dans le même dessein, & que tous deux, avec encore d'autres, furent encouragés plusieurs fois par les Ministres d'Etat du Roy de France, pour mettre à execution leur diabolique & barbare complot. Je fus le premier qui en avertit le Roy, mais il fut decouvert plus particulierement à la Cour d'un des Princes Confederez, qui pressa le Roy de vouloir faire examiner l'affaire, ce qui ayant esté fait, ledit Grandval fut condamné à la mort & executé, mais le Colonel Parker se sauva, ce qui devroit être plus que suffisant de convaincre les personnes raisonnables, que depuis la premiére Invasion destinée contre l'Angleterre, la Cour de France a toûjours cherché des moyens pour se defaire, par des voyes meurtrieres, du Roy Guillaume, & de feu la Reine son Epouse, d'heureuse memoire.

A l'egard des injures qu'ils m'ont fait souffrir, le temps & leurs desseins propres ont bien fait voir au monde, qu'elles étoient injustes, n'ayant rien épargné

pour

pour me rendre méprisable à tous les hommes de bien.

Je rends graces à mon Dieu, par mes Prieres ardentes, de la bonté qu'il a eüe pour moy, de m'avoir retiré d'entre les mains de ces traitres & inhumains, & je le prie de tout mon cœur qu'il leur fasse misericorde de toutes leurs injustices, comme je leur pardonne.

Quiconque aura parcouru ce Livre, & ne sera pas satisfait de quelques circonstances, je suis toûjours prêt d'en faire la demonstration, pourvû que les choses ne soient pas ridicules : Et comme j'ay fait mention de plusieurs personnes de merites, je pourrois y renvoyer ceux qui douteront de la verité de ce dont il s'agit.

SUPLEMENT.

QUoyque les Jacobites & les mecontens de ce Royaume, (ceux qui par ignorance ou autrement, ont trop bonne opinion de leur cause) soient sans doute prês de lever des difficultez & critiquer sur ce que j'ay declaré touchant la naissance de leur bien aimé (quoy que foible esperance) le pretendu Prince de Galles, cependant pour la plus grande confirmation de ce que j'ay avancé, (par voye d'introduction à une plus ample decouverte,) les papiers des Mrs. Labadie

(quand

(quand il sera jugé à propos) donneront une satis-faction entiere à toute l'Europe, à la honte éternelle des Jacobites qui ont été confederez dans un si detestable dessein.

Pour ce qui regarde en general la Relation de ma correspondance & credit à la Cour du Roy Jacques, & dans ses affaires, avec le mauvais traitement que j'en ay receu, en recompence de mon affection & de mes soins en servant le Roy & la Nation, j'ajoûteray seulement quelques remarques sur les artifices & subtilités des Jacobites; & asseurement il n'y a jamais eu une plus fine politique, ni un dessein menagé par les Papistes avec plus d'artifice, pour rendre la verité suspecte, l'innocence Exposée, & la bonne foy tournée en ridicule, que celuy des ces hypocrites Delaval & Hayes mes amis trompeurs, qui d'une maniere la plus infâme, traittoient avec moy, à dessein seulement de ternir ma reputation, d'autant que les Lettres qu'ils m'avoient envoyées, la correspondance qu'ils tenoient avec moy, & leurs belles promesses de servir le Roy & la Reine en se joinant avec moy dans la decouverte que je voulois faire, comme aussi leur comparution publique dans le *Lobby* ou Antichambre) & autres lieux où ils se furent veus de beaucoup de Personnes; tout cela n'etoit qu'un tour de Papistes pour leur donner occasion de disparoitre, & par la mauvaise odeur qu'ils lassoient, apres eux, detruire tout le credit que j'avois, & faire qu'on n'ajoutât plus de foy à ce que j'avois dit, ou que je dirois, & par là exposer la personne du Roy à leurs maudites Conspirations.

Et quand à la verité des mes Evidences, (quoy

que

que fort decreditées aupres de la Nation, pour les raisons cy devant mentionnées) l'heureuse decouverte de la derniere Conspiration m'a entierement purgé de tout ce que leur malice m'avoit imputé faussement, puis qu'on leurs a pleinement prouvé que leurs desseins étoient fondés, & menagés par les mêmes Personnes que j'avois nommès auparavant.

Et pour une plus forte demonstration de la veritè incontestable de la decouverte que j'ay faite, je rapporteray seulement le dessein de Granval & du Colonel Parker, d'assassiner sa Majestè le Roy Guillaume; il est connu à Mr. Guillaume Killegrew, & (s'il le faut) il me rendra temoignage, qu'il a veu tous mes papiers en ordres, touchant ce dessein là; & il etoit present quand je les mis entre les mains du Roy; & il m'entendit reciter une partie de ce qu'ils contenoient. Icy, je prie mon Lecteur de remarquer, que ces Papiers avoient etè donnès au Roy l'hyver devant son depart pour Flandres, où l'on devoit mettre en execution ce detestable dessein de l'assassiner, & que les premiers avis que le Roy en eut, étoient de ma part.

J'avoüe avec un regret inexprimable, que le mauvais traitement que j'ay receu, m'a exposé à de facheuses extremitès, que je deteste, comme de m'endebter pour survenir à ma subsistence, ayant à peine de quoy m'entretenir pendant que j'etois occupé au service du Roy; c'est pourquoy ceux qui accuseront l'Etat de m'avoir payè en Espion ou en temoings, (comme on avoit accoutumè de faire sous les Regnes precedents) luy feront tort.

Mais

Mais les calomnies que l'on m'a fait souffrier, ayant pleinement été decouvertes, j'espere que personne ne parlera mal de l'Etat pour avoir pourveu à mes besoins, pour me mettre en état de subsister, & rendre à chacun ce que je luy dois, ce que je demande de tout mon cœur.

En dernier lieu, sur ce que je devois avoir publié plûtôt ces papiers, j'ay à repondre, que la mauvaise reputation dans laquelle j'ay eté jusqu à presant (ayant eu toute une Nation à dos) m'a empeché de les mettre au jour, sachant fort bien que la verité que j'aurois publiée, n'auroit été que comme des paroles contre le vent. Il est vray que je les aurois pû publier quelques mois plûtôt, si je n'avois pas receu ordre d'aller servir le Roy sur Mer pour chercher plusieurs personnes soubsonnez d'avoir trempé dans cette derniere conspiration, pour les saisir, ce qui m'a empêchè de le faire plûtost.

FIN.

AVERTISSEMENT.

ON donnera en peu de temps, la suite de la Découverte de la Mere du pretendu Prince de Galles, *&c.* avec les copies de toutes les Lettres qui ont esté trouvées dans le coffre du pere de Mrs. Labadie, lesquelles Mr. Fuller à promis de faire Imprimer dans peu.